

JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15



www.journal-officiel.gouv.fr

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Fondations partenariales

Annonce n° 830
972 - Martinique
ASSOCIATIONS
Modifications

Déclaration à la sous-préfecture du Marin

Ancien titre : ASSOCIATION AGREEE DE PECHE ET DE PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE DU SUD (A.A.P.P.M.A.S.)

Nouveau titre : **ASSOCIATION AGRÉÉE DE PECHE ET DE PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE DU SUD DE LA MARTINIQUE " AAPPMA, DU SUD DE LA MARTINIQUE"**.

Nouvel objet : détenir et gérer des droits de pêche sur les domaines public et privé de l'étatsur les domaines public et privé de collectivités locales sur les domaines privés de propriétaires sur ses propres propriétés de participer activement à la protection et à la surveillance des milieux aquatiques et de leur patrimoine piscicole notamment par la lutte contre le braconnage par la participation à la lutte contre toute altération de l'eau et des milieux aquatiques la pollution des eaux et la destruction des zones essentielles à la vie du poisson et en oeuvrant en faveur du maintien dans les cours d'eau de débits garantissant la vie aquatique et la libre circulation des espèces piscicoles par la participation à la sauvegarde à la protection et à la restauration de la biodiversitéélaborer et de mettre en oeuvre un plan de gestion piscicole prévoyant les mesures et interventions techniques de surveillance de protection d'amélioration et d'exploitation équilibrée des ressources piscicoles de ses droit de pêche

Siège social : Les Côteaux, Bagasse D. 03, 97228 Sainte-Luce.

Date de la déclaration : 24 octobre 2018.